

**Tribunal régional
Jura bernois-Seeland
Agence du Jura bernois**

Rue de l'Union 13
2502 Bienne

Téléphone 031 636 42 90
tribunalregional.jurabernois@justice.be.ch
www.justice.be.ch/tribunauxregionaux

Plan des audiences

Bienne, 30 janvier 2026

Plan des audiences du Tribunal régional Jura bernois-Seeland, Section pénale, février 2026

Date / Heure / Durée / Salle*/ N° du cas	Accusé/-es / Objet de la procédure / Remarques	Autorité de jugement / Président/e du Tribunal / Greffier/-ère
02 février 2026 08:35 heures Journée complète + Rendu du jugement le : 5 février 2026 à 14:00 heures Salle 00-18 (rez-de- chaussée) PEN 25 229	1 prévenu 1 partie plaignante infraction à la loi sur la circulation routière (conduite en état d'ivresse), infraction prétendument commise le 09.06.2024 à Tavannes + viol, infraction prétendument commise le 05.05.2024 à Tavannes Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 3 juges Président : Richard Greffière : Mosca
02 février 2026 08:30 heures Journée complète Salle 03-09 (3e étage) PEN 25 580	1 prévenu 1 partie plaignante actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance, infractions prétendument commises entre juin et septembre 2023 à Renan + infractions à la loi sur les stupéfiants, infractions prétendument commises entre le 08.08.2022 et le 28.08.2023 à Renan et ailleurs en Suisse Comparution du Ministère public	Juge unique débats accusation Présidente : Rüfenacht Greffière e.r. : Laville



04 février 2026 08:35 heures ½ journée Salle 03-09 (3e étage) PEN 25 718	1 prévenu 1 partie plaignante voies de fait, infractions prétendument commises le 04.12.2023 à Moutier + menaces, infractions prétendument commises le 04.12.2023 à Moutier	Juge unique débats opposition Président : Aubry Greffière e.r. : Laville
05 février 2026 10:00 heures 1:00 h Salle 03-11 (3e étage) PEN 25 840	1 prévenu infractions graves à la LCR, infractions prétendument commises : 1.en été 2024 entre Porrentruy et Courgenay 2.le 18.10.2024 entre Malleray et Court 3.le 18.10.2024 entre Delémont et Bassecourt 4.. + empêchements d'accomplir un acte officiel, infractions prétendument commises : 1. le 18.10.2024 sur l'autoroute A16 2. le 18.10.2024 sur l'autoroute A16 + infraction à la loi sur les stupéfiants, infraction prétendument commise entre le 05.11.2022 et le 17.10.2024 à Courgenay et ailleurs en Suisse + infraction qualifiée à la loi sur la circulation routière, infraction prétendument commise le 18.10.2024 sur l'autoroute A16 Comparution du Ministère public	Juge unique procédure simplifiée Présidente : Rüfenacht Greffier e.r. : Grenard
11 février 2026 13:35 heures ~5 heures + Rendu du jugement le : 16 février 2026 à 10:00 heures Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 394	1 prévenu 1 partie plaignante séquestration, éventuellement contrainte, infraction prétendument commise le 29.02.2020 à La Chaux-de-Fonds + lésions corporelles simples, éventuellement par négligence, infractions prétendument commises le 29.02.2020 à La Chaux-de-Fonds + voies de fait, infraction prétendument commise le 26.08.2023 à Renan	Juge unique débats accusation Président : Richard Greffière e.r. Laville

11 février 2026 08:35 heures ½ journée Salle 03-11 (3e étage) PEN 25 743	1 prévenu 1 partie plaignante abandonner, jeter ou stocker hors d'installations de traitement ou de postes de collecte des déchets, infraction prétendument commise le 07.09.2024 à Tramelan + perturber une zone d'exploitation ferroviaire au sens de la LF sur les chemins de fer, infraction prétendument commise le 07.09.2024 à Tramelan	Juge unique débats opposition Président : Aubry Greffier e.r. : Grenard
16 février 2026 13:30 heures ~3:30 heures Salle 03-11 (3e étage) PEN 25 160	1 prévenue 3 parties plaignantes diffamations, infractions prétendument commises entre le 15.06.2024 et le 17.06.2024 à Créminal + infraction grave à la loi sur la circulation routière, infraction prétendument commise le 15.07.2024 entre St-Ursanne et Créminal + infractions simples des règles de la circulation, infractions prétendument commises le 15.07.2024 entre St-Ursanne et Créminal + contravention à la loi sur la circulation routière, infraction prétendument commise le 15.07.2024 entre St-Ursanne et Créminal + dommages à la propriété, infractions prétendument commises : 1.entre le 26.09.2023 et le 27.09.2023 à Créminal 2.le 28.09.2023 à Créminal 3.entre le 01.02.2024 et le 02.02.2024 à Créminal 4...	Juge unique débats accusation (suite des débats et jugement) Président : Richard Greffière e.r. : Laville
18 février 2026 08:25 heures Journée complète Salle 03-09 (3e étage) PEN 25 168	1 prévenu 1 partie plaignante injures, infractions prétendument commises le 10.07.2023 à Sonvilier + lésions corporelles graves, év. tentative de lésions corporelles graves, très éventuellement lésions corporelles simples avec un objet dangereux, infractions prétendument commises le 10.07.2023 à Sonvilier	Juge unique débats accusation Présidente : Rüfenacht Greffière e.r. Laville

18 février 2026 08:35 heures 3:00 h Salle 00-18 (rez-de-chaussée) PEN 25 795	1 prévenue infraction à la loi sur la circulation routière, infraction prétendument commise le 17.03.2025 sur l'A16	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffière e.r. : Bürki
19 février 2026 08:35 heures Journée complète Salle 03-11 (3e étage) PEN 25 598	1 prévenu 1 partie plaignante mauvais traitements infligés aux animaux, infraction prétendument commise le 23.09.2023 à Lamboing + mauvais traitements infligés aux animaux (tentative), infraction prétendument commise le 30.04.2024 à Bienne	Juge unique débats opposition Président : Aubry Greffière e.r. Laville
23 février 2026 09:00 heures 2:00 h Salle 03-09 (3e étage) PEN 25 574	1 prévenu 1 partie plaignante menaces, infractions prétendument commises le 29.05.2024 à Cortébert	Juge unique débats opposition Présidente : Rüfenacht Greffier e.r. : Grenard

<p>25 février 2026</p> <p>08:35 heures</p> <p>journée complète</p> <p>+</p> <p>Rendu du jugement le : 26 février 2026 à 14:00 heures</p> <p>Salle 00-18 (rez-de-chaussée)</p> <p>PEN 24 836</p>	<p>1 prévenu</p> <p>1 autorité avec droits de partie</p> <p>infraction à la Loi sur les épizooties (pour le moins par dol éventuel)</p> <p>+</p> <p>infraction à la Loi sur les épizooties et/ou à la Loi sur la protection des animaux</p> <p>+</p> <p>infraction intentionnelle (pour le moins par dol éventuel), év. par négligence à la Loi sur les denrées alimentaires et les objets usuels</p> <p>+</p> <p>infractions intentionnelles (pour le moins par dol éventuel), év. par négligence à la loi sur la protection des animaux, infractions prétendument commises :</p> <p>1.le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>2.le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>3.le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>4...</p> <p>+</p> <p>infractions intentionnelles (pour le moins par dol éventuel), év. par négligence, à la loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux, infraction prétendument commise :</p> <p>1.le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>+</p> <p>infractions intentionnelles (pour le moins par dol éventuel), év. par négligence, à la loi sur les épizooties, infractions prétendument commises :</p> <p>1.le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>2.le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>3.le 27.03.2023 à Sonceboz</p> <p>+</p> <p>infraction à la Loi sur les épizooties (pour le moins par dol éventuel), infraction prétendument commise le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>+</p> <p>infraction à la Loi sur les épizooties et/ou à la Loi sur la protection des animaux, infraction prétendument commise le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>+</p> <p>infraction intentionnelle (pour le moins par dol éventuel), év. par négligence à la Loi sur les denrées alimentaires et les objets usuels, infraction prétendument commise le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval</p> <p>+</p>	<p>Juge unique débats accusation</p> <p>Président : Richard</p> <p>Greffière : Saner</p>
--	--	--

	infractions intentionnelles (pour le moins par dol éventuel), év. par négligence, à la loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux, infraction prétendument commise le 27.03.2023 à Sonceboz-Sombeval	
--	--	--

Remarques:

- Toutes les audiences se tiennent à la rue de l'**Union 13, 2502 Bienne**.
- Des modifications de dernière minute dans le plan des audiences sont réservées. Pour toutes questions veuillez prendre contact avec le greffe pénal du tribunal (031 636 42 90).

Prière de respecter les consignes suivantes:

- Les téléphones portables doivent être éteints avant d'entrer dans la salle d'audience.
- Les enregistrements sonores et/ou vidéo ne sont pas autorisés en salle d'audience.
- Il n'est pas permis d'emporter des boissons ou de la nourriture dans la salle d'audience.
- Il est souhaité que les classes d'école et les grands groupes s'annoncent au préalable.
- Les débats publics sont accessibles à tous, les personnes de moins de seize ans devant toutefois avoir l'autorisation de la direction de la procédure pour y assister (art. 69 al. 4 CPP).
- Le tribunal peut restreindre partiellement la publicité de l'audience ou ordonner le huis clos:
 - a) si la sécurité publique et l'ordre public ou les intérêts dignes de protection d'une personne participant à la procédure, notamment ceux de la victime, l'exigent;
 - b) en cas de forte affluence (art. 70 CPP).